

de tous vices—l'instruction en est le remède et puis le préservatif—la législation a déjà beaucoup dépensé pour des écoles—Si on avait une forte opposition sur son nom et pas raison pour l'éprouver—Il n'y a pas de bonne éducation sans la morale,—l'amour de Dieu et du prochain en est le fondement—ces deux objets sont amplement associés dans l'ancien testament—l'enseignement de la doctrine est d'institution divine et délégué aux apôtres et à leurs successeurs—Il n'y a de laissé aux laïcs que ce qui regarde le civil—Projet d'un titre pour les écoles primaires depuis la page 8 jusqu'à celle 27e—Plan et division d'une école primaire—l'instruction publique est due non seulement aux enfants de six à douze ans, mais encore à de plus âgés qui sont destinés à apprendre des métiers—Projet d'un titre pour des écoles secondaires destinées à ceux qui désirent suivre une profession industrielle, depuis la page 28 jusqu'à celle 37—Plan et division des écoles secondaires dans les villes—Il est juste d'en faire autant pour les campagnes—Projet d'un titre pour enseigner dans les campagnes l'agriculture et l'économie rurale, ainsi que la médecine vétérinaire depuis la page 38 à 75—liste de mes manuscrits en sus de ceux mentionnés dans mes projets de titres y mentionnés(1)—nature de ce résultat—l'instruction publique sera un frein et un préservatif contre les vices et délits—vœux pour son introduction—Perspective d'une école primaire—Perspective d'une école secondaire—Perspective d'une école d'agriculture.”

Ce vaste projet est développé en 81 pages d'écriture fine et soignée. Le plan Perrault(1840) se rapporte: I. aux écoles primaires, II. aux écoles d'arts et métiers dans les villes et aux écoles d'agriculture dans les campagnes. Si l'ordonnance générale du projet Perrault est imparfaite, si le style en est parfois lourd et même incorrect, en revanche, ce projet, vieux déjà de soixante-treize ans, n'en renferme pas moins des idées fort justes sur l'enseignement technique, particulièrement sur celui de l'agriculture.

En remettant à jour ce manuscrit presque oublié, en rappelant la mémoire de J.-F. Perrault, nous croyons remplir un devoir à l'égard d'un grand patriote, d'un ami sincère de l'éducation(2). Si jamais l'on publie les archives historiques du Département de l'Instruction publique, le manuscrit Perrault méritera d'être imprimé intégralement. En attendant, il est à la garde du Département de l'Instruction publique qui a su le conserver aux historiens futurs.

C.-J. MAGNAN.

(1) Plusieurs des manuscrits de M. Perrault sont conservés à la bibliothèque de l'Université Laval.

(2) Joseph-François Perrault, né à Québec en 1753; protonotaire, écrivain judicieux et politique distingué; il se dévoua à la cause de l'éducation, en fondant des écoles mutuelles à Québec; il publia plusieurs traités élémentaires à l'usage des écoles; il a aussi publié une petite *Histoire du Canada* et son autobiographie qu'il écrivit à l'âge de 85 ans: il mourut en 1844 à l'âge de 91 ans. Pour plus amples détails sur Perrault, voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1898, p. 552 et suivantes.